



SECHE ENVIRONNEMENT

Société anonyme au capital de 1.571.546,40 euros
Siège social : Lieu-dit « Les Hêtres » – 53811 Changé
306 917 535 RCS Laval

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 AVRIL 2022

Rapport spécial du Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires aux fins de l'informer sur la réalisation des opérations d'achat d'actions qu'elle a autorisées dans le cadre d'un programme de rachat

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2021 a, par le vote de sa quatorzième résolution, conformément aux dispositions des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce et des articles 241-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, autorisé le Conseil d'administration à procéder, pendant une période de 18 mois, à l'achat par la Société de 10% maximum des actions composant le capital social de la Société à un prix maximum de 80 euros par action.

Cette délégation, consentie pour une durée de 18 mois, a mis fin à celle précédemment accordée par la dix-septième résolution de l'Assemblée générale du 30 avril 2020.

En application des dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, le Conseil d'administration vous rend compte des opérations effectuées par la Société sur ses propres actions pour la période courant du 1er janvier au 31 décembre 2021 :

Situation au 31.12.2021	
Nombre de titres achetés, cédés, transférés depuis le début du programme (avril)	145.087
Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	0.68%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	-
Nombre de titres détenus en portefeuille	54.022
Valeur comptable du portefeuille (en euros)	2.772.376
Valeur de marché du portefeuille au 31/12/2021 ⁽¹⁾ (en euros)	3.878.780
<i>(1) Sur la base du cours de clôture au 31.12.2021, soit 71.80 euros</i>	

Le Conseil d'administration